

LE QUOTIDIEN

JOURNAL DU SOIR.

MERCIER & CIE., EDITEURS-PROPRIETAIRES.

MARDI, 18 OCTOBRE 1881

16. CÔTE DU PASSAGE, LEVIS.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
18 octobre 1881.

LE VENGEUR

JUSTICE.

(Suite)

Le rapport de Théfér ne contenait que ces lignes :

« L'enquête relative au fiacre numéro 13 n'a pas la moindre chance d'aboutir... — Aucune trace, aucun indice. — Je ne me décourage point cependant ; mais, ayant fait tout ce qu'il était humainement possible de faire, je ne compte plus que sur le hasard. »

Le chef de la sûreté haussa les épaules et déchira l'enveloppe contenant le procès-verbal rédigé par le nouvel inspecteur Plantade.

Une écriture fine et serrée couvrait trois grandes pages.

XX

Le travail était explicite, clair, admirablement logique... Les faits s'enchaînaient avec ordre, et les découvertes acquises permettaient d'espérer une solution prochaine.

— A la bonne heure ! — murmura le chef, et après avoir placé le procès-verbal à côté de lui, il agita la sonnette administrative.

Le garçon de bureau qui se présentait à l'ordre de voir si l'inspecteur Théfér était arrivé, et de l'introduire sur le champ.

Une minute plus tard le complice de Georges de la Tour-Vaudieu entra dans le cabinet.

— Théfér, lui dit sans préambule le chef de la sûreté, — vos derniers travaux vous ont fatigué beaucoup, n'est-ce pas ?

Cette question inattendue troubla le policier. — Une inquiétude vague s'empara de lui.

— Mes derniers travaux... — balbutia-t-il.

— Oui. — Je sais que pendant quelques semaines vous avez été surmené... Jour et nuit vous étiez sur pied... Le métier est pénible par moments et je comprends à merveille qu'à la suite de ces abus de la force physique et des fatigues intellectuelles, le corps s'alourdisse et l'esprit n'ait plus sa lucidité habituelle.

L'agent sentait gronder l'orage, sans savoir au juste d'où il venait.

Néanmoins il fit bonne contenance et répondit en jouant l'étonnement :

— Je comprends mal, sans doute, ce que monsieur le chef de la sûreté me fait l'honneur de me dire... — Il me semble que mon zèle n'a jamais fait défaut...

— Votre zèle a pu rester le même, mais il était mal servi par vos facultés défaillantes... — Je ne vous accuse point de mauvais vouloir, ayant si souvent trouvé en vous un bon serviteur ; je constate que vous n'avez plus aujourd'hui votre activité et votre lucidité habituelles...

— Monsieur le chef de la sûreté me permet-il de lui demander sur quels rapports il se base pour me juger aussi sévèrement ?

— Sur les vôtres.

— Sur les miens ! — s'écria le policier stupéfait.

— Oui. Vous seul avez pris soin de vous diminuer dans mon estime.

— S'agit-il de l'affaire du fiacre numéro 13 ? — s'écria l'inspecteur avec audace.

Le chef de la sûreté fit un signe affirmatif.

Théfér reprit :

— Voilà certes un blâme auquel j'étais loin de m'attendre... — ma conscience ne me reproche rien... — je n'ai point ménagé mes pas... — je me suis donné beaucoup de mal... — le résultat est négatif, j'en conviens, mais est-ce ma faute ? — Je ne puis trouver ce qui est introuvable.

— Introuvable ? le croyez-vous ?

— Je le crois fermement...

— Avez-vous assez cherché ?

— J'ai fait tout ce qu'il me semblait possible de faire, mais je suis prêt à chercher encore...

Après un court silence, le chef de la sûreté reprit :

— Vous avez fait, dites-vous, tout ce qu'il était possible de faire ?

— Oui, monsieur... pour moi, du moins... — répliqua Théfér.

— C'est avouer de façon explicite que votre instinct policier est affaibli.

Théfér tressaillit et devint d'une pâleur mortelle.

Le chef continua :

— Si vous saviez, comme autrefois, résoudre des problèmes insolubles en apparence et procéder du connu à l'inconnu par une série de déductions habiles, vous auriez trouvé... ce qu'un autre a trouvé à votre place.

L'inspecteur éprouva une sensation atroce.

Il voyait le regard du chef fixé sur son visage, étudiant sa physionomie, et en même temps il lui semblait que le sol se dérobaît sous ses pieds.

Pour ne se point trahir en ce moment, il lui fallut toute son énergie, toute son habitude de dissimulation.

Ses traits n'exprimèrent que la stupeur.

— Un autre a trouvé la trace des voleurs du fiacre no. 13 ? — demandait-il d'une voix atérée. — Li sait quelle route a suivi le fiacre après avoir été volé ?

— Oui.

— Où il s'est arrêté ?

— Oui, toujours oui...

Théfér essaya son front que mouillaient des gouttes de sueur.

— Monsieur le chef de la sûreté me pardonnera d'être en désaccord avec lui... — répliqua-t-il ensuite, — mais je crois que ce qu'il me fait l'honneur de me dire est impossible...

— Je veux bien vous donner la preuve du contraire... — Le fiacre, volé rue de l'Ouest, a servi dans le quartier du Luxembourg à l'enlèvement d'une femme...

— Il a conduit cette femme, en passant par Bagnolet, sur le plateau de la Capsulière, dans une maison que l'incendie devorait une heure après...

— Ah ! — s'écria le policier, parlant plus haut que ne le permettaient les convenances afin de cacher son épouvante, — je savais bien que c'était impossible... J'ai parcouru Bagnolet à trois reprises et je n'ai rien appris de semblable.

— Cela est exact cependant.

— Les voleurs sont-ils donc arrêtés ?

— Sait-on ce qu'est devenue la femme ?

— C'est aller trop vite en besogne...

— Nous n'en sommes encore qu'à la maison incendiée... — Nous en saurons davantage aujourd'hui.

Dans son angoisse effroyable Théfér éprouva une sorte d'âlégement.

Les découvertes faites jusqu'à cette heure ne le compromettaient point.

— Soit ! — se dit-il, — on a trouvé la trace du fiacre, mais les décombes de la maison brûlée ne parleront pas...

— La conclusion de tout ceci est que vous êtes en baisse... — reprit le chef de la sûreté... — Je ne vous en fais pas un reproche, mais je vous donne le conseil de prendre un peu de repos...

Dois-je donner ma démission ? — demanda le policier avec amertume.

— Assurément, non... — Vous ne quitterez pas la préfecture, dont vous avez été l'un des fermes soutiens, mais pour vous procurer un repos nécessaire, je vous change de service... — Vous passerez à l'inspection des garnis et j'augmenterai vos appointements de cinquante francs par mois...

Le policier se sentit tout à fait rassuré.

On le trouvait usé, vidé, fini, mais cela lui importait peu.

A coup sûr il n'était ni soupçonné, ni compromis puisqu'on le conservait et qu'on lui donnait de l'augmentation.

Il balbutia quelques paroles de feinte gratitude, et il demanda :

— Quand devrai-je prendre mon nouveau service ?

— Vous vous entendrez à ce sujet avec le commissaire aux délégations.

— Et mes fonctions d'inspecteur de la brigade de sûreté ?

— Vous êtes remplacé dès aujourd'hui.

Théfér s'inclina respectueusement et sortit.

— Je suis remplacé... — pensait-il... — Par qui ? — Par celui qui a trouvé la piste du fiacre numéro 13... — Ca ne fait pas l'ombre d'un doute... — Je le connaîtrai, celui-là ! — Il est en vérité trop habile... — I. ne faut pas qu'il en sache plus long...

L'ex-inspecteur traversait en ce moment la salle d'attente.

Il jeta par hasard les yeux sur un petit homme assis dans un coin et dont la figure ne lui était pas tout à fait inconnue.

Le garçon de bureau entra.

— Monsieur Plantade est-il là ? — demanda-t-il.

— Présent ! — répliqua le petit homme.

— Monsieur le chef de la sûreté vous attend.

Plantade, se levant aussitôt, se dirigea vers le cabinet du chef.

Théfér avait tressailli.

— Ce doit être lui... — se dit-il, — un agent secret, chargé de me surveiller et qui prend ma place... — Ca ne lui portera pas bonheur.

Et il quitta la préfecture, en réfléchissant à la position nouvelle qui lui était faite.

Cette position constituait une disgrâce et, en raison des circonstances que nos lecteurs connaissent, le mettait dans un sérieux embarras.

Il restait attaché à la police, mais il n'appartenait plus au bureau où il pouvait connaître d'avance le péril et par conséquent se mettre utilement sur la défensive.

Rien ne l'accusait encore, mais ce nouvel agent, — son successeur et son ennemi, — essaierait à coup sûr de percer les ténèbres dont il s'était enveloppé jusque-là.

— En somme j'ai le temps de le voir venir... — murmura-t-il, — Je le défie, si malin qu'il soit, de retrouver Prosper Gaucher que tout le monde croit enseveli sous les ruines de la maison incendiée... — Berthe Leroyer est morte... — Je garde un pied à la préfecture ou j'ai des amis... — Plus de surveillance importante... — Je deviens maître de tout mon temps pour chercher Jean-Jauni... — Quant à M. Plantade, il ne signera pas longtemps ses rapports.

Le nouvel inspecteur eut avec le chef de la sûreté un assez long entretien.

Il le quitta en emportant sa carte signée par le préfet, et les papiers relatifs à l'affaire du fiacre numéro 13.

— Examinez tout cela avec soin, — lui dit le chef, — et revenez ce soir à cinq heures me rendre compte de vos impressions.

Plantade fut exact, et à cette question : — En bien ! avez-vous trouvé quelque chose ? — répondit :

— Je l'espère...

— Est-ce important ?

— Peut-être, mais il m'est, quant à présent impossible de l'affirmer, car le procès-verbal sur lequel je fonde mes espérances est bien incomplet.

— De quel procès-verbal parlez-vous ?

— De celui du commissaire de police de Bagnolet.

— Que contient-il ?

— Tout simplement ces lignes...

Rt Plantade lut à haute voix.

— « Le 21 octobre, au matin, nous avons relevé dans une carrièze du plateau de la Capsulière le corps d'une jeune femme expirante, que nous avons fait admettre d'urgence à l'hospice. »

Cela manque d'explications — Quel est le nom de cette femme ? — Est-elle étrangère au pays ? — N'a-t-on pu la questionner ? — S'agit-il d'un accident, d'un suicide ou d'un crime ?... — A quel hospice a-t-elle été conduite ? — De tout cela pas un mot... — Vous avouez, monsieur, que de tels rapports ne sont pas faits par éclairer l'administration.

— Le commissaire qui a rédigé celui-là sera admonesté... — Que concluez-vous de ce rapport, si incomplet qu'il soit ?

XXI

— Rien de positif, — reprit Plantade — mais il peut exister une connexion entre le crime ou l'accident dont il s'agit et l'affaire du fiacre numéro 13... — Remarque : je vous prie, monsieur, que c'est le 21 au matin qu'on a trouvé le corps de la jeune femme expirante, et que le vol du fiacre et l'incendie de la maison du plateau avaient eu lieu dans la nuit du 20 au 21... — Cette coïncidence me frappe.

— Il faut voir le commissaire de Bagnolet...

— Je sonnerai chez lui demain...

Plantade, en quittant la préfecture marchait la tête basse absorbé dans ses réflexions et dans ses calculs de probabilités.

Il ne remarqua point qu'un homme le suivait, à une distance d'environ quinze pas, réglant soigneusement sa marche sur la sienne.

Cet homme paraissait avoir soixante ans.

A suivre.

TEINTURERIE A VAPEUR

Et nettoyage de toutes draperies, Qu. bec.

4 et 6, RUE McMAHON,

A. S. PFEIFFER & Co

Successeurs de F. M. Lorman.

Vêtements de dames et messieurs, nettoyés, teints et pressés à la vapeur. Rubans, soieries, plumes et tous les articles de toilette, sans exception sont également nettoyés et teints en couleurs les plus riches, sans jamais d'endommagement. Toute marchandise endommagée est aussi mise à neuf.

15 août — 3m

Achille Dugas

Nouveau magasin de Machines à Coudre et Atelier de Réparations, agent pour les Machines à Coudre

OSBORN, SINGER, WANSER Etc., Etc

Huile, Aiguilles, Fil, Soie et Navettes de tous genres, ainsi que tous autres accessoires concernant les machines à coudre.

Aussi agent pour les patrons de Mme Desmores.

368, Rue St-JOSEPH, St-Roch, Québec.

25 août 1881. — 1a

Cadeaux de nocces

E. JACOT

IMPORTATEUR DE

Montres et Bijouteries

Desire attirer l'attention de l'honorable clientèle sur les nouveautés qu'il vient de recevoir dans ce genre de commerce.

M. JACOT vient de recevoir ce qu'il y a de plus nouveau en montres d'or et d'argent [grand choix] parures [sets] chaînes et chaînes, croix, médaillons, cachets, épinglettes, pendants d'oreilles, anneaux, boucles, bagues, bijoux en noir, boutons, etc., etc., horloges, argenteries, lunettes, etc., etc.

Afin de donner une chance à tout le monde, nous avons marqué les effets achetés les années précédentes à une GRANDE REDUCTION, et nous avons adopté le nouveau SYSTÈME en affaires.

— Quick sales and small profits! —

EMILE JACOT,

171, rue St-Joseph

St-Roch, Québec.

26 sept. 1881. — 3m



MACHINES AGRICOLES

MM. Chs. T. Côté & Cie., informent le public qu'ils ont complété leur assortiment de Machines agricoles les plus améliorées. Voici l'énumération de ces machines :

Charrues à Perche pour un cheval. Charrues à Perche, réversible pour chevaux, pour un ou deux chevaux. Charrues à Perche, dite "l'Amie du cultivateur" ou charrues à trois sillons. Trains auxquels on attache toutes sortes de charrues, cultivateurs ou arrache-patates. Herbes circulaires pour tout double ouvrage et d'une manière supérieure à toute autre. Herbes en Fer, en trois et quatre parties. Rouleaux pour un ou deux chevaux avec herbes et semoirs. Cultivateurs pour un ou deux chevaux, aussi les sarclours de jardins avec les accessoires. Semoir avec herse, rouleau et appareil pour semer la graine de maïs. L'instrument le plus complet qu'il ait jamais été inventé, brevet de Vessot, Fauchaises, la célèbre "Toronto" ou "Whiteley" et la "New-Warrior". Molsonaises "Toronto" ou "Whiteley". Faneuses pour un cheval. Moulins à Battre. Les célèbres moulins à battre, à un, deux et trois chevaux, de Gray et Fils, Vermont. Avec van, garantis pour battre de 200 à 500 minots par jour, sans aucune perte. Machine à scie ronde. Machine à scie de travers, mue par un cheval. Machines à battre à main capables de battre sept à dix minots par heure. Machines pour finir le beurre. Arrache-souches, Cribles ordinaires. Cribes pour séparer toutes espèces de grains. Petit Semoir et Cultivateur à la main. Charruettes à arroser. Charruettes à foin. Tombeaux écosais. Machine pour graisser et laver les roues (Lifting Jack). Camion de magasin (Trucks). Machine à laver de toutes espèces. Torseuses. Tabouret de camp. Chaises-hamac. Lit de camp. Presse à foin. Pelles à cheval ou grattoirs pour chemins.

Aussi en vente, COPROGENE OU PROCÉDÉ BOMBER POUR FABRIQUER TOUTES SORTES D'ENGRAIS. PRIX, 50 CTs.

N-B — Nous gardons constamment un assortiment complet de pièces à la disposition de ceux qui ont des réparations à faire à leurs machines.

CHS. T. COTE & Cie.,

Bureau de Poste, Boite 134, Québec

complet qu'il ait jamais été inventé, brevet de Vessot, Fauchaises, la célèbre "Toronto" ou "Whiteley" et la "New-Warrior". Molsonaises "Toronto" ou "Whiteley". Faneuses pour un cheval. Moulins à Battre. Les célèbres moulins à battre, à un, deux et trois chevaux, de Gray et Fils, Vermont. Avec van, garantis pour battre de 200 à 500 minots par jour, sans aucune perte. Machine à scie ronde. Machine à scie de travers, mue par un cheval. Machines à battre à main capables de battre sept à dix minots par heure. Machines pour finir le beurre. Arrache-souches, Cribles ordinaires. Cribes pour séparer toutes espèces de grains. Petit Semoir et Cultivateur à la main. Charruettes à arroser. Charruettes à foin. Tombeaux écosais. Machine pour graisser et laver les roues (Lifting Jack). Camion de magasin (Trucks). Machine à laver de toutes espèces. Torseuses. Tabouret de camp. Chaises-hamac. Lit de camp. Presse à foin. Pelles à cheval ou grattoirs pour chemins.

Aussi en vente, COPROGENE OU PROCÉDÉ BOMBER POUR FABRIQUER TOUTES SORTES D'ENGRAIS. PRIX, 50 CTs.

N-B — Nous gardons constamment un assortiment complet de pièces à la disposition de ceux qui ont des réparations à faire à leurs machines.

CHS. T. COTE & Cie.,

Bureau de Poste, Boite 134, Québec

Levis, 3 sept. 1881.

CHS. T. COTE & Cie.,

Bureau de Poste, Boite 134, Québec

Levis, 3 sept. 1881.

CHS. T. COTE & Cie.,

Bureau de Poste, Boite 134, Québec

Levis, 3 sept. 1881.

CHS. T. COTE & Cie.,

Bureau de Poste, Boite 134, Québec

Levis, 3 sept. 1881.

CHS. T. COTE & Cie.,

Bureau de Poste, Boite 134, Québec

Levis, 3 sept. 1881.

CHS. T. COTE & Cie.,

Bureau de Poste, Boite 134, Québec

Levis, 3 sept. 1881.

CHS. T. COTE & Cie.,

Bureau de Poste, Boite 134, Québec

Levis, 3 sept. 1881.

CHS. T. COTE & Cie.,

Bureau de Poste, Boite 134, Québec

Levis, 3 sept. 1881.

CHS. T. COTE & Cie.,

Bureau de Poste, Boite 134, Québec

Levis, 3 sept. 1881.

CHS. T. COTE & Cie.,

Bureau de Poste, Boite 134, Québec

Levis, 3 sept. 1881.

CHS. T. COTE & Cie.,

Bureau de Poste, Boite 134, Québec

Levis, 3 sept. 1881.

CHS. T. COTE & Cie.,

Bureau de Poste, Boite 134, Québec

Levis, 3 sept. 1881.

CHS. T. COTE & Cie.,

Bureau de Poste, Boite 134, Québec

Levis, 3 sept. 1881.

CHS. T. COTE & Cie.,

Bureau de Poste, Boite 134, Québec

"LE QUOTIDIEN" Journal du soir PARAISSANT TOUS LES JOURS Prix de l'abonnement: UN AN \$2 50 SIX MOIS 1 25 TROIS MOIS 65

LEVIS, 18 OCTOBRE 1881

LE VOL PACAUD.

Voilà maintenant qu'il paraît que M. Pacaud n'a pas été volé du tout. Ce qui explique clairement pourquoi il n'aurait pas plutôt découvert le fameux vol.

Dimanche dernier, en cherchant ce qui lui restait de bijoux et de manuscrits, M. Pacaud aurait retrouvé tous ses trésors.

Mais qu'est-ce donc, s'est demandé M. Pacaud, après avoir considéré une heure à la fois la plus pure, qu'est-ce donc qu'on m'a montré à Montréal, et que j'ai pris pour les fameux manuscrits?

M. Pacaud est intelligent et habitué à la réflexion. A-t-on besoin de dire qu'il a fini par tout deviner.

Ce qu'on lui avait montré, ce n'étaient pas du tout les manuscrits en question, mais bien d'autres écrits du brave et courageux chef.

M. Pacaud comprit alors qu'il s'était comme l'on dit vulgairement fourré un doigt dans l'œil, ou plutôt qu'il avait fourré un madrier dans l'œil de M. Laurier.

M. Pacaud a compris tout cela, et bien d'autres choses. Mais il a pris une décision aussi énergique qu'honorable pour en sortir.

Nous félicitons tout de même notre confrère de n'avoir pas été volé, et nous offrons à M. Laurier nos plus sincères condoléances sur la regrettable méprise de son trop confiant protecteur.

LA DETTE PUBLIQUE.

Les journaux de l'opposition affirment fréquemment que les Conservateurs ont augmenté la dette publique beaucoup plus qu'eux.

Disons d'abord que l'augmentation de la dette publique, quand elle est compensée par les améliorations, quand le public reçoit équivalent, n'a rien d'alarmant.

En second lieu, les chiffres des journaux et des orateurs libéraux, au sujet de la dette, sont généralement imaginaires.

Le tableau que voici est exact, et nous le donnons comme une réponse péremptoire aux avances ordinaires de l'opposition.

Le 1er juillet 1867, la dette était de \$93,046,951, et l'actif de \$17,317,410. En 1873, à pareille date, la dette était de \$129,743,432 et l'actif de \$29,894,970.

En six ans, c'est une augmentation de \$36,697,381 dans le passif, et de \$12,577,560 dans l'actif. A ce dernier montant, il faut ajouter les surplus annuels, se montant en tout à \$11,074,981, ce qui nous donne le résultat suivant:

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include Augmentation de la dette, Moins l'augmentation de l'actif, les surplus, and Total de l'augmentation.

Voilà pour les 6 premières années de la Confédération. Durant cette période, plusieurs provinces ont été admises à former partie de la Puissance, tous les grands travaux publics ont été commencés ou continués, les dettes des provinces ont été assumées en grande partie par la Puissance.

Calculons maintenant avec les années du régime MacKenzie.

Table with 2 columns: Date and Amount. Rows include 1er juillet 1873, 1er juillet 1878, Aug. en 5 ans, En construisant de la dette, and L'actif.

On obtient \$69,513,647. A cela il faut ajouter les dividendes, se montant à 7,688,959.

Ce qui nous donne \$77,202,606 comme augmentation de la dette en 5 ans de pouvoir par M. MacKenzie.

Sous ce rapport, comme sous tous les autres, les Libéraux seraient plus sages et plus justes en ne se perdant pas en vaines récriminations. Ils ont la main malheureuse et gâtent tout ce qu'ils touchent.

Aussi n'est-il pas étonnant que la masse des électeurs bien pensants acclame les chefs conservateurs, et que les majorités conservatrices à Ottawa et à Québec augmentent constamment.

RAPATRIEMENT.

Nous le disons sans foifanterie, mais nous le disons avec orgueil: il n'y a pas un seul journal, dans toute notre province, qui ait travaillé avec plus de courage que nous au rapatriement de nos compatriotes.

Pour cette raison donc, personne ne peut se rejouer plus que nous du mouvement de retour au pays qui s'opère depuis quelque temps parmi nos frères des Etats-Unis.

Pour d'autres, la connaissance acquise que l'on peut vivre, maintenant, sous le rapport matériel, tout aussi bien ici que là-bas, sans parler que l'on y vit vingt fois plus heureux sous tous les rapports, a été le motif déterminant de la rentrée au pays natal.

Nous voyons assez souvent, par nos échanges, qu'à divers endroits et presque toutes les semaines, des détachements de nos compatriotes quittent le territoire de la République américaine pour se rapatrier.

A ce propos, encore, nous lisons sur l'Echo des Canadiens de Manchester, N.H., ce qui suit:

Repatriement.—Nous sommes heureux de constater, depuis quelque temps, le mouvement des Canadiens qui s'en retournent au pays natal.

Huit familles, formant en tout 48 personnes, ont pris le train de 8.50 heures, mardi soir, en route pour le Canada.

Puisse ce mouvement se continuer jusqu'à ce que le demi-million que nous avons perdu se soit considérablement amoindri!

Il est bon que l'on sache que le vaillant "Echo" de Manchester n'a jamais encouragé, lui, l'émigration qui nous a fait tant de mal. Il est utile de connaître les Canadiens qui sont restés les amis du Canada.

LES UTOPIES DE "LA VERITE."

Un correspondant qui signe X, dans "Le Journal de Québec" de samedi dernier, écrit ce qui suit au sujet des "rêves" de M. Tardivel.

Je lis dans la "Vérité" qui a paru hier, les lignes suivantes:

"L'Evénement" est d'avis que la nouvelle législature locale se distinguera par une nouveauté parlementaire: pas d'opposition. Ce serait non-seulement une nouveauté, mais un grand malheur.

Moi, qui ne pose pas en savant, car je ne puis avoir la prétention de l'être, je voudrais bien savoir en quel pays se réalise l'idéal du gouvernement parlementaire rêvé par "La Vérité."

Selon moi, il n'existe nulle part. Les gouvernements parlementaires ont besoin de s'appuyer sur la majorité, d'avoir une majorité effective, pour faire quelque chose, car s'ils étaient abandonnés aux caprices de tous les membres de la Chambre, leur existence serait comme celle de ces insectes qui naissent et ont vécu en un jour! Et Dieu sait ce qui en résulterait.

Tenez, à mon sens, et j'ai un peu vécu, les choses toutes imparfaites qu'elles soient, sont encore mieux que les rêves de "La Vérité." Qu'elle s'efforce de rendre les hommes meilleurs, elle qui pose en moraliste, et notre système, tel qu'il est, sera encore bon.

LES PELERINS A ROME.

Nous avons dit un mot, hier, des pèlerins italiens au tombeau de Pie IX. Une autre dépêche, arrivée cette nuit, dit quelques mots de l'audience que leur a accordée Sa Sainteté Léon XIII.

Il serait difficile de se figurer l'enthousiasme qui a régné lorsque, après la réception de ces milliers de pèlerins, il se sont agenouillés pieusement pour recevoir la bénédiction papale. Le pape a été acclamé à plusieurs reprises.

En répondant à une adresse, il a réglé tout ce qu'il ne pouvait, sans manquer à son devoir, accepter la politique des faits-accomplis. Sa Sainteté a fait allusion au prochain congrès franco-italien et l'a dénommé comme une insulte à l'Eglise. "La liberté et l'indépendance du pape, a ajouté Léon XIII, sont nécessaires au bien-être de l'univers, et je ne cesserai jamais de combattre pour cet objet. Prions ardemment la prière est notre seul arme, et nous vaincrons."

COMMUNICATION.

La communication suivante nous est arrivée trop tard pour la publier dans notre édition d'hier:

Québec, 17 octobre 1881. A monsieur le rédacteur du "Quotidien" Monsieur le rédacteur,

Dans sa lettre du 10 octobre courant aux journaux catholiques de l'archidiocèse, Sa Grandeur monsigneur l'archevêque vous a fait connaître que le St-Sigé désire que l'on s'abstienne de tout commentaire et de toute discussion sur les décrets récemment arrivés de Rome. Comme il importe à la pacification des esprits que l'on s'abstienne aussi de publier des nouvelles qui tendraient à infirmer ces décisions, Sa Grandeur désire que vous ne reproduisiez sur ce sujet, dans vos colonnes, que les documents authentiques dont Elle vous donnera communication, et que vous évitiez soigneusement tout ce qui pourrait entretenir la division.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le rédacteur, Votre humble et dévoué serviteur, C.-ALFRED MAROIS, prêtre. Assistant-Secrétaire.

LITTERATURE ALLEMANDE.

Nous accusons réception avec beaucoup de reconnaissance du travail de notre ci-devant consul, à Québec, M. Albert Leflaivre. Cet ouvrage a pour titre: "Essai sur la Littérature allemande—La poésie aux Etats-Unis." Le volume, imprimé sur beau papier, renferme 370 pages.

Nous en parlerons plus tard après l'avoir parcouru.

LA TEMPETE.

Le prophète Vennor nous avait annoncé de la pluie, et Dieu sait si nous en avons eu; de la neige, et il en est tombé de 6 à 7 pouces, la nuit dernière. Il avait aussi parlé de tempête, et nous l'avons eu belle et bonne. Nous voyons facilement pardonné, cette fois-ci, M. Vennor, si vous vous fassiez trompé, comme nous vous avons déjà pardonné lorsque vous nous avez donné du mauvais temps après nous en avoir annoncé du beau.

La tempête de neige poussée par un fort vent du nord-est, a empêché les traversiers de faire leurs trajets réguliers, hier au soir. Le bateau de Montréal, ceux qui font le service entre Québec et les ports supérieurs et inférieurs, tous ont dû se mettre à l'abri quelque part et pas un n'a pu venir s'amarrer à Québec à son heure d'arrivée. Il est fort probable, si l'on en juge par

les années passées, que nous aurons encore de belles journées avant d'entrer tout de bon en hivernement.

NOUVELLES GENERALES.

Nous voyons dans l'Echo des Canadiens que "L'Union Nationale," journal qui, l'été dernier, a remplacé "L'Ami du Peuple," vient de se rapatrier: de Manchester, N.H., l'atelier va à St-Jean, Qué., où il s'unira bien probablement au matériel de "La Voix du Peuple," et l'un des deux journaux va devenir une édition de l'autre. Ce qui nous surprend c'est que le rédacteur demeure à Manchester, car c'est un secret pour nous le moyen de rédiger un journal à au-delà de 200 milles de distance.

Manchester, où se trouve groupée une population canadienne de 10,000 âmes, possède déjà, depuis bientôt un an et demi, une excellente feuille dont nous avons donné le nom en commençant: c'est l'Echo des Canadiens, qui s'est toujours montré l'écho fidèle de nos compatriotes.

—Il est rapporté, à Montréal, que M. Andrew Robertson remplacera M. Penny au sénat.

—Le gouvernement a intenté, samedi dernier, une action légale contre Wm. B. Bartley pour loyer de lots sur le canal Lachine. La demande est de \$35,000.

—Sir A. T. G. It a l'intention de partir bientôt pour se rendre en Angleterre.

—On a transmis au ministre de la Justice tous les documents relatifs au procès de Hayvern condamné à être pendu, et l'on demande une commutation de peine.

—Les Montréalais souffriront beaucoup de l'affaire de la banque d'Ontario, vu que près des trois quarts des actions leur appartiennent.

—Un jeune étudiant en médecine, nommé Henri Fagnant, s'est suicidé au moyen de la morphine. On ignore la cause de cet acte de fâcheté si indigne d'un chrétien.

TELEGRAPHIE.

ANGLETERRE.

Londres, 17 oct.

Le dommage causé par la tempête de vendredi dernier est énorme et s'étend à tout le pays, surtout sur la côte. Il y a eu perte de plusieurs vies. A Londres seulement, on compte 20 personnes tuées par la chute de cheminées, et plusieurs autres ont été blessées. Un télégramme de Dundee, Ecosse, dit qu'il manque de 50 à 60 embarcations sur la côte de l'Est. On porte à 70 le nombre de personnes qui ont péri entre Berwick nord et Berwick sur-Tweed.

Cette tempête porte à 130 le nombre de naufrages pour la semaine dernière, et donne une augmentation de 104 sur la semaine précédente. La valeur approximative des navires perdus ou naufragés est de 8 millions lous de sterling, dont 6 millions appartiennent à la marine anglaise. Il s'est perdu, durant la tempête, 85 bâtiments presque tous anglais, et l'on rapporte que 738 personnes ont péri. On porte à 200 le nombre de pêcheurs qui ont perdu la vie.

FRANCE.

Paris, 17 oct.

Le général Lambert, commandant de la garnison de Paris, a été nommé commandant en chef de la ville de Tunis.

TUNISIE.

17 octobre.

Les Arabes commettent des dégâts dans les environs de la ville. Sabattier vient de mettre les insurgés en déroute dans une deuxième bataille.

RUSSIE.

St.-Petersbourg, 17 oct.

Le prince Orloff a visité la capitale et cette démarche, paraît-il, n'a rien qui se rattache à la politique. Il a exprimé le désir de résigner sa position d'ambassadeur à Paris, afin de se consacrer à l'éducation de ses enfants en Russie.

Etats-Unis.

New-York, 17 oct.

Une dépêche spéciale de Washington dit que les gardiens de la prison considèrent que la vie de Guiteau court de grands dangers.

—Le commerce d'automne, cette année, à New York, a été le plus considérable qui se soit jamais vu.

Washington, 17 oct.

Le vapeur "Despatch" s'est mis en route pour Yorktown, ce soir, ayant à son bord le président Arthur et MM. James et Hunt. M. Lincoln était parti du matin avec le général Sherman et son état-major, à bord du "Speedwell." De plusieurs villes des Etats-Unis, des vapeurs ont quitté leur quai en route pour Yorktown.

Richmond, Virg., 17 oct.

On se prépare à la célébration supplémentaire des fêtes d'Yorktown. Les gouverneurs de la Virginie, de la Géorgie, de l'Illinois et du Kentucky ont passé en revue quatre régiments. Après la revue, il y a eu une grande parade militaire en présence de 50,000 spectateurs. Washington, 17 oct.

Scoville, l'avocat de Guiteau, a demandé au juge, aujourd'hui, de vouloir

bien décider la question relative au paiement par le gouvernement des témoins à décharge. Le juge a répondu qu'on l'a informé qu'il ne pouvait émaner d'assignations (subpoena) à ces conditions. Il a conseillé à Scoville de faire une attestation sous serment (affidavit) à ce sujet, afin de se prévaloir du fonds destiné à cet objet et placé entre les mains du procureur général. L'attestation se fera. Yorktown, 17 oct.

La ville est remplie de filous de profession et de coupe-jarrets, et l'on joue un jeu d'enfer. Le corps de police n'est pas suffisant et l'on demande du renfort. On attend 500 hommes de police des villes voisines.

Trois-Riviere.

17 oct.

Mgr. Lafleche a prêché hier avec beaucoup d'effet sur la nécessité d'obéir aux enseignements de l'Eglise.

—Les religieuses Ursulines font poser les fondations d'une addition considérable à leur monastère.

—L'évêque occupe maintenant son nouveau palais, et l'on croit que l'ancien deviendra la résidence de quelques Jésuites.

—On doit mettre une flèche à la cathédrale.

Montreal.

17 oct.

M. Frs Mercier, le célèbre voyageur canadien, est arrivé en cette ville depuis samedi après-midi. Il arrive des côtes du territoire d'Alaska (anciennes Amériques russes) qu'il a quitté le 10 juin dernier.

Il a emporté avec lui, entre autres choses, la peau d'un magnifique ours blanc—son dernier coup de fusil—qui mesure près de neuf pieds de longueur. M. Mercier se propose de passer l'hiver au milieu de nous.

Ottawa.

17 oct.

Des voleurs se sont introduits dans le magasin de nouveautés de St-wart fars et ont élevé tout l'argent que contenaient les tiroirs.

—Des rats ont mordu brutalement les doigts d'un enfant de 3 ans de Mme Stainesly, sur la rue Dalhousie. Les cris du petit ont réveillé la mère.

—On dit que le gouvernement, aussitôt après le creusement du chenal du rapide au Gaiop, sur le St-Laurent, fera enlever la batture située au-dessus de l'île Adam et qui obstrue la navigation.

COURRIER DE LEVIS.

Accident fatal.—Le contre-maître du navire "Red Jacket," Peter Donnelly, âgé de 28 ans, est tombé, samedi dernier, de la vergue du perroquet sur le pont du bâtiment; la mort a été instantanée.

Bataille de dépôt.—M. H.-A. Planché, marchand d'Inverness, Qué., s'est présenté devant ses créanciers, pour la plupart à Québec, et offre 40c dans la pratique. Son passif est de \$3,000, et l'actif de \$1,500. On attribue ses difficultés financières à la maladie et à la mauvaise administration de ses commis en son absence.

Adresse.—Les employés de la scierie Benson et frères, de New-Liverpool, ont présenté au contre-maître de cet établissement, M. E. J. Dawe, une adresse en français et en anglais accompagnée d'un riche cadeau composé d'un pot à l'eau d'argent et d'un globe richement ornementé. Ce cadeau est à l'occasion de la fermeture de cette scierie, samedi dernier, et qui ne doit se rouvrir qu'au printemps prochain.

Maritime.—Les deux phares sur l'île Cranberry, Nouvelle-Ecosse, ont été incendiés pendant la nuit du 12 octobre dernier. On instituera une enquête et l'on commencera de suite la reconstruction de l'un de ces phares.

Un hôtel.—On doit construire un grand hôtel, à la rivière Ristigouche, pour la commodité des touristes.

Le "Corean".—La tempête d'hier a obligé d'arrêter les travaux de déchargement du vapeur "Corean." L'arrimageur, M. Martin, est de retour avec ses hommes. Ils ne continueront les travaux que lorsque le beau temps sera revenu.

Immigrants.—Les immigrants arrivés dimanche au soir, sont partis pour l'ouest, hier après-midi.

Perdu.—On dit ce matin qu'un bateau revenant du vapeur "Corean" avec un chargement de grain, s'est perdu durant la nuit.

Pour l'hiver.—Quelques bateaux remorqueurs sont déjà entrés dans leurs quartiers d'hiver. La saison de la navigation tire à sa fin.

Arrivé.—Le paquebot océanique "Nestorian" est arrivé hier après-midi, à trois heures, avec 67 passagers de pont, qui sont partis quelques heures plus tard pour l'Ouest.

Goélands.—Un grand nombre de goélands ont fait leur apparition.

LE COURRIER DE MONTMAGNY.

Un nouveau journal, sous le titre ci-haut, vient de grossir les rangs de la presse conservatrice.

M. A.-P. Landry est le rédacteur et M. Joseph Toupin, le propriétaire.

COURRIER DE QUEBEC.

Arrestation.—Un cultivateur de la Beauce, a été arrêté, pour avoir offert en vente de la viande provenant d'un animal mort d'une maladie inconnue.

Départ.—M. Des Isles qui a été nommé consul de France à Washington, a quitté Québec samedi.

En pièces.—Hier matin, une échelle a été brisée de la main sur la rue du Palais et a été mise en pièces.

Triste mort.—Joseph Pleau est un vieillard résidant dans la municipalité St-Sauveur.

du "St-Lawrence" d'abandonner le quai St-André et d'amarrer son vapeur au ponton de la compagnie de la traverse.

Amputation.—Le brigadier Lemay a subi l'amputation de la jambe. On dit que les chirurgiens conservent peu d'espoir pour sa guérison.

Sérieux accident.—Quelques enfants jouaient, dimanche dernier, sur le mur au-dessus de l'Esplanade. En cet endroit, il y a un treuil que les ouvriers emploient pour élever les grosses pierres.

FAITS DIVERS.

Une Grotte.—J'ai vu en lieu l'exploration de la fameuse "Grotte des Fées," située à 800 pieds dans le flanc nord de la montagne de Beauport.

Condémné.—Philippe Lavoie, l'auteur du vol commis la semaine dernière, chez M. Vézina, a été condamné, hier matin, par le magistrat de police, à six mois de prison.

Anniversaire.—A l'occasion du 51e anniversaire de sa naissance, les élèves de l'école normale Laval ont présenté une adresse de félicitations à M. le principal P. Lagacé.

Deuil.—A la nouvelle de la mort de madame Isabella Smith, épouse de M. Andrew Isabella Smith, on a eu lieu à midi et demi sur tous les navires de la compagnie de ce nom et sur plusieurs résidences privées.

Culture de la vigne.—Le séminaire de Québec va établir la culture de la vigne sur ses terres à St-Joseph.

Les messieurs du séminaire St-Sulpice ont révoqué, cette année, plus de raisins qu'il ne leur en fallait pour faire tout le vin dont ils ont besoin pendant l'année.

Proscription.—La législature provinciale est de nouveau prorogée jusqu'au 15 novembre prochain.

Notes nouvelles.—Monsieur de Rimouki est arrivé à Québec hier au soir. Il s'est rendu à l'archevêché.

Sir H. L. Langevin est retourné dans la capitale.

M. Joseph Ross, F.-X. Fortin et Elzéar Blais ont été nommés estimateurs de la paroisse de Ste-Félicité, dans le comté de Rimouki.

M. Joseph Bolduc, député de la Beauce, est à l'Hotel St-Louis.

L'hon. John Ross est de retour à Québec depuis hier.

M. Boivier, entrepreneur de Montréal, est en ville.

Le cap. Chas. Oliver, ci-devant de l'armée royale, M. R.-G. Leclerc, gérant des mines de Cuivre d'Orford, sont à l'Hotel St-Louis.

M. M. E. C. Bowen et James R. Woodward, du Québec-Central, sont à Québec.

—M. Honneur le juge Jetté est arrivé ce matin, où il doit assister à une réunion du conseil de l'Instruction publique, qui aura lieu demain.

En retard.—Par suite du mauvais temps, le vapeur "Miramichi," actuellement à Montréal, n'a pu prendre toute sa cargaison, hier, et ne quittera Québec que demain, à midi.

Accident.—Dimanche dernier, une femme est tombée dans un quai, sur le rue St-André. On l'a retirée avec difficulté et elle était mouillée de jusq'aux os.

Alarmes.—Deux alarmes ont été sonnées hier après-midi, l'une sur la rue St-Dominique, l'autre sur la rue Buade, toutes deux pour feu de cheminées.

Trouvée du havre.—Le mur de revêtement du havre, qui avait été construit au bris-lames, est terminé. La longueur de ce mur ou de ce quai, si on le préfère, est de 3,600 pieds.

Cour du record.—Helène Poitras, trouvée ivre sur la rue St-Jean, à deux heures du matin, est condamnée à deux mois de prison.

Un commis et un menuisier, pour ivresse, sont condamnés à \$10 chacun.

Deux autres pochards sont condamnés l'un à \$1, l'autre à \$2 d'amende.

Wm. Bélanger, ivre, \$5 et les frais.

Le port.—Le vent impétueux qui faisait hier au soir a obligé le capitaine

du sucre. Là, on a eu recours à la craie, au plâtre, même au sable. Le verre d'eau sucrée qui s'embles inefficace, détraque notre estomac.

Quand le garçon apporte d'un air amical des bols d'œuvre et un beurre qu'il garantit de première fraîcheur, il ne faut pas oublier que c'est excellent beurre, s'il n'est pas de la margarine, doit au moins une bonne part de son poids à la féculé de pomme de terre, à la farine et au suif.

Le pain lui-même n'échappe pas à cette rage de falsification; il y entre souvent de l'alun, de la craie, de la terre de pipe, du plâtre, du borax.

La chocolaterie est l'objet des essais de fraude les plus multipliés. Il y a des fournisseurs qui se contentent d'y ajouter de la féculé, de la farine, et quelquefois un peu de craie; ceux-là mettent une modération et une réserve dans leurs opérations, dont on ne saurait trop les féliciter.

Si les consommateurs voulaient suivre la liste des subst. ces alimentaires qui deviennent ainsi, très nuisibles à leur santé, il faudrait en faire un volume.

—Passons à un autre genre de danger causé par les produits chimiques qui sont employés partout. On sait que les boutons noirs ont été l'œuvre de nombreux empoisonnements. Les marchands de jouets, comme les confiseurs, se servent de couleurs contenant de véritables poisons. Les enfants qui portent leurs jouets à la bouche, qui les mouillent, en entraînent le brillant au profit de leurs doigts, à chaque instant appuyés sur leurs lèvres, s'empoisonnent au moins au moins se rendent gravement malades.

La Chambre syndicale a fait faire des démarches auprès de M. Camessaire et de M. Tirard, ministre de l'Agriculture et du Commerce, pour arrêter la saisie des jouets.

Après la viande de boucherie et la viande de porc, c'est le poisson qui joue dans l'alimentation de Paris le rôle le plus important. On vend annuellement aux Halles 25 millions 724,414 kilogrammes de poisson frais, tant de marque d'eau douce; 3 millions 784,007 kilogrammes de toutes provenances et 1,154,426 kilogrammes de poissons fumés ou maillés.

Après la viande de boucherie et la viande de porc, c'est le poisson qui joue dans l'alimentation de Paris le rôle le plus important. On vend annuellement aux Halles 25 millions 724,414 kilogrammes de poisson frais, tant de marque d'eau douce; 3 millions 784,007 kilogrammes de toutes provenances et 1,154,426 kilogrammes de poissons fumés ou maillés.

Après la viande de boucherie et la viande de porc, c'est le poisson qui joue dans l'alimentation de Paris le rôle le plus important. On vend annuellement aux Halles 25 millions 724,414 kilogrammes de poisson frais, tant de marque d'eau douce; 3 millions 784,007 kilogrammes de toutes provenances et 1,154,426 kilogrammes de poissons fumés ou maillés.

Après la viande de boucherie et la viande de porc, c'est le poisson qui joue dans l'alimentation de Paris le rôle le plus important. On vend annuellement aux Halles 25 millions 724,414 kilogrammes de poisson frais, tant de marque d'eau douce; 3 millions 784,007 kilogrammes de toutes provenances et 1,154,426 kilogrammes de poissons fumés ou maillés.

Après la viande de boucherie et la viande de porc, c'est le poisson qui joue dans l'alimentation de Paris le rôle le plus important. On vend annuellement aux Halles 25 millions 724,414 kilogrammes de poisson frais, tant de marque d'eau douce; 3 millions 784,007 kilogrammes de toutes provenances et 1,154,426 kilogrammes de poissons fumés ou maillés.

Après la viande de boucherie et la viande de porc, c'est le poisson qui joue dans l'alimentation de Paris le rôle le plus important. On vend annuellement aux Halles 25 millions 724,414 kilogrammes de poisson frais, tant de marque d'eau douce; 3 millions 784,007 kilogrammes de toutes provenances et 1,154,426 kilogrammes de poissons fumés ou maillés.

Après la viande de boucherie et la viande de porc, c'est le poisson qui joue dans l'alimentation de Paris le rôle le plus important. On vend annuellement aux Halles 25 millions 724,414 kilogrammes de poisson frais, tant de marque d'eau douce; 3 millions 784,007 kilogrammes de toutes provenances et 1,154,426 kilogrammes de poissons fumés ou maillés.

Après la viande de boucherie et la viande de porc, c'est le poisson qui joue dans l'alimentation de Paris le rôle le plus important. On vend annuellement aux Halles 25 millions 724,414 kilogrammes de poisson frais, tant de marque d'eau douce; 3 millions 784,007 kilogrammes de toutes provenances et 1,154,426 kilogrammes de poissons fumés ou maillés.

Après la viande de boucherie et la viande de porc, c'est le poisson qui joue dans l'alimentation de Paris le rôle le plus important. On vend annuellement aux Halles 25 millions 724,414 kilogrammes de poisson frais, tant de marque d'eau douce; 3 millions 784,007 kilogrammes de toutes provenances et 1,154,426 kilogrammes de poissons fumés ou maillés.

Après la viande de boucherie et la viande de porc, c'est le poisson qui joue dans l'alimentation de Paris le rôle le plus important. On vend annuellement aux Halles 25 millions 724,414 kilogrammes de poisson frais, tant de marque d'eau douce; 3 millions 784,007 kilogrammes de toutes provenances et 1,154,426 kilogrammes de poissons fumés ou maillés.

Maintenant, pour arroser dignement ce pastoralement festin, nous aurions le Sine, le Manne, l'eau de la Dhu, l'eau de la Vanne et celle du canal de l'Ouro; mais, pour plaire à M. Alphonse et pour ne pas tarir ces sources précieuses, nous introduisons encore chaque année dans Paris 4 millions 429,000 hectolitres de vins de 2,324 provenances, logés en barriques, 22,324 hectolitres de vins fins logés en bouteilles, 123,111 hectolitres d'a cools et liqueurs, 268,130 hectolitres de bières françaises et étrangères, et 68,959 hectolitres de cidres poirés.

Après cette énumération, les esprits timides, inquiets et faciles à troubler, pourront, je l'espère, goûter quelques instants de calme et de repos.

Différentes causes, l'âge avancé, les soucis, la maladie, les dérapements et la prédisposition héréditaire tendent à rendre les cheveux gris, et la carence de ces causes en détermine la chute prématurée.

L'Ayer's Hair Vigor rend aux cheveux devenus gris ou fans leur couleur naturelle, brune blonde, châtain ou rouge. Il adoucit le cuir chevelu en le nettoyant et en lui donnant une action saine.

Il enlève les pellicules et guérit les affections causées par l'excès de l'humidité. Il arrête la chute des cheveux, et produit une nouvelle croissance dans tous les cas où les follicules ne sont pas détruits et où les glandes n'ont pas été affectées.

Les enfants en sont très profitables, car les cheveux faibles ou malades, et quelques applications suffisent pour leur rendre le brillant et la vigueur de jeunesse.

Sur et l'efficacité de son emploi, l'Ayer's Hair Vigor est sans rival pour la chevelure et spécialement estimé pour le faire croître et à la richesse de son ton qui donne aux cheveux. Il ne renferme ni huile, ni baume, et ne doit pas être employé sur le cuir chevelu à long terme, car il agit sur le cuir chevelu et la force.

En vente chez tous les Pharmaciens.

On demande Une servante pouvant fournir de bonnes recommandations. S'adresser à ce bureau.

Librairie du Quotidien LIBRAIRIE DU BON MARCHE

Table with 2 columns: Item description and Price. Includes items like '1000 livres jaunes en boîte pour \$1.00', '500 livres blanches pour \$0.50', etc.

GRAND SACRIFICE SUR Marchandises d'automne CHEZ

ALF. VEZINA 34, RUE ST-GEORGE, QUEBEC.

Nous vendons actuellement à UNE GRANDE REDUCTION un lot considérable d'Etouffés noirs pour Robes, telles que: Cachemire et Paranna d'une grande beauté. Apaca, Filigrane, Crêpe, etc.

N'oubliez pas le NO. 34, RUE ST-GEORGE. Québec, 17 oct. 1881.—1m

ASTRALE ET KEROSENE.

Buflles qui donnent une lumière brillante qui ne rejette pas de mauvaise odeur dans les appartements, qui n'empâtent pas les cheminées, etc. etc.

RENAUD & CIE, 24, rue St-Paul. AUSSI Divers magnifiques objets en plaqué, depuis \$1.00 jusqu'à \$30.00.

IELS QUE Huilliers, Corbeilles, Pots à l'eau, etc. Aux marchands nous recommandons tout spécialement les cheminées No 1 et No 2.

AINSI QUE Des Paniers de Gantit Seouil, et de l'huile de charbon canadienne. ETI. DOLBERG. Gérant.

HOTEL UNION 134 et 136, St-Jacques, Québec A. BREAU, PROPRIETAIRE.

Cet hôtel est maintenant ouvert au public voyageur. Vins, liqueurs et cigares de premier choix servis à la buvette. La plus belle salle de billards de Québec. Chambres garnies et non garnies à jour. A. BREAU, Propriétaire, Hôtel Union, 13 oct. 1881.—1m

Argent à prêter. Le sousigné a en main un montant de \$25,000 à prêter à six pour cent sur bons garants.

MARCEL BOURGET Notaire, Village Lauzon. Lévis, 9 septembre.

Maison à louer. Cette magnifique maison située au coin des rues Wolfe et Saint-Louis, appartenant à M. Paul Laroche et actuellement occupée par M. D. C. Morency, ingénieur, Occupation au premier d'octobre prochain.

S. MARNET APOTHECAIRE, COTE DU PASSAGE, LEV. S. Vous procurez à la Pharmacie tous les remèdes et articles de toilette en usage dans toutes les familles.

CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC A COMPTER DE Lundi prochain LE 17 DU COURANT

Le départ des trains de la Pointe-Levis se fera comme suit: Train pour Montréal et Québec... 8.10 P. M. Train mixte pour Richmond... 8.09 P. M.

HEURES D'ARRIVEE Train éclair de Montréal et Québec... 7.30 A. M. Train mixte de Richmond, Montréal et Island... 8.09 P. M.

Le départ des trains de la Pointe-Levis se fera comme suit: Train pour Montréal et Québec... 8.10 P. M. Train mixte pour Richmond... 8.09 P. M.

HEURES D'ARRIVEE Train éclair de Montréal et Québec... 7.30 A. M. Train mixte de Richmond, Montréal et Island... 8.09 P. M.

Le départ des trains de la Pointe-Levis se fera comme suit: Train pour Montréal et Québec... 8.10 P. M. Train mixte pour Richmond... 8.09 P. M.

HEURES D'ARRIVEE Train éclair de Montréal et Québec... 7.30 A. M. Train mixte de Richmond, Montréal et Island... 8.09 P. M.

Le départ des trains de la Pointe-Levis se fera comme suit: Train pour Montréal et Québec... 8.10 P. M. Train mixte pour Richmond... 8.09 P. M.

HEURES D'ARRIVEE Train éclair de Montréal et Québec... 7.30 A. M. Train mixte de Richmond, Montréal et Island... 8.09 P. M.

Le départ des trains de la Pointe-Levis se fera comme suit: Train pour Montréal et Québec... 8.10 P. M. Train mixte pour Richmond... 8.09 P. M.

HEURES D'ARRIVEE Train éclair de Montréal et Québec... 7.30 A. M. Train mixte de Richmond, Montréal et Island... 8.09 P. M.

Le départ des trains de la Pointe-Levis se fera comme suit: Train pour Montréal et Québec... 8.10 P. M. Train mixte pour Richmond... 8.09 P. M.

HEURES D'ARRIVEE Train éclair de Montréal et Québec... 7.30 A. M. Train mixte de Richmond, Montréal et Island... 8.09 P. M.

Le départ des trains de la Pointe-Levis se fera comme suit: Train pour Montréal et Québec... 8.10 P. M. Train mixte pour Richmond... 8.09 P. M.

HEURES D'ARRIVEE Train éclair de Montréal et Québec... 7.30 A. M. Train mixte de Richmond, Montréal et Island... 8.09 P. M.

Le départ des trains de la Pointe-Levis se fera comme suit: Train pour Montréal et Québec... 8.10 P. M. Train mixte pour Richmond... 8.09 P. M.

HEURES D'ARRIVEE Train éclair de Montréal et Québec... 7.30 A. M. Train mixte de Richmond, Montréal et Island... 8.09 P. M.

Le départ des trains de la Pointe-Levis se fera comme suit: Train pour Montréal et Québec... 8.10 P. M. Train mixte pour Richmond... 8.09 P. M.

Queen Restaurant

ALPHONSE POULIN BEGS TO call the attention of visitors and the public in general to the ample accommodation. FIRST CLASS TABLE and ubiquitous attendance...

Nouvellement Reçues

Etoffes pour hauts, gants de toute sorte et de différentes qualités, camisoles, caleçons en laine, etc. Aussi : Etoffes à robe de couleur et dans tous les prix...

Le Quebec Central.

On donne avis public que, conformément aux exigences de la clause de l'acte consolidé des chemins de fer de Québec de 1880, l'on a déposé, dans le bureau d'enregistrement du comté de Lévis, les cartes ou plans d'une partie de la ligne du chemin de fer...

Bowling Alleys!

(JEUX DE QUILLES) Elzear Rochette PROPRIETAIRE COTE DU PALAIS, Québec.

Les amateurs peuvent se faire servir avec promptitude, à ce restaurant, les huitres préparées dans tous les goûts.

Compagnie d'assurance mutuelle sur le feu des Cantons de l'Est

ETABLIE EN 1873. Président: L. I. WARRER. Secrétaire: G. O. SOMERS. Bureau des directeurs: Magog, P. Q.



Chemin de fer Intercolonial.

ARRANGEMENT POUR LA Saison d'Eté 1880-81

A PARTIR DE LUNDI, le 6 JUIN Les trains de ce chemin de fer partiront et arriveront à la Station de Lévis, tous les jours (le dimanche excepté), comme suit:

Table with columns: Départ, Temps du C. de F., Temps de Québec. Rows include Express pour Halifax, Train d'accommodation et malle, Train de fret, etc.

Les Trains pour HALIFAX et ST JEAN se rendent directement à leur destination, le dimanche, tandis que ceux de Halifax et St Jean resteront à Campbellton. Les chars Pullman laissent Lévis, le Mardi, Jeudi et Samedi...

P.-J. COLLINS

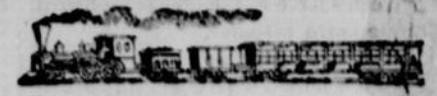
Fabricant de balances brevetées Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, QUEBEC. AURA TOUJOURS à la disposition des acheteurs un assortiment complet de toutes sortes de Balances...

Poisson! Huile!!

300 qrts Hareng Labrador, No 1. 200 qrts Hareng du printemps. 200 qrts Hareng roux (bon marché) Morue Verte, Morue sèche, Saumon, Truite, etc., etc.

A BAS PRIX J.-B. Renaud & Cie

72 à 82, Rue St-Paul, Québec. 25 septembre, 1880. — Im



Chemin de Fer Q., M., O. et O

CHANGEMENT D'HEURES A PARTIR DE LUNDI, 25 juillet 1881

les Trains circuleront comme suit: Mixte, Malle, Exprimé

Table with columns: Départ, Arrivée, Temps. Rows include Départ de Hochelaga pour Ottawa, Arrivée à Ottawa, Départ de Ottawa pour Hochelaga, etc.

Service local entre Aylmer, Hull et Ottawa. Tous les trains de passagers, sont pourvus de Chars Palais le jour et de Chars porteurs la nuit.

THE Noir, Vert et Japon

De toutes les sortes et de tous les prix. Un assortiment très complet à des prix réduits.

A JOSEPH & FILS

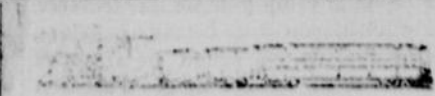
RUE DALHOUSIE, QUEBEC. A VENDRE Un magnifique terrain, contenant douze arpents en superficie et divisé en lots à bâtir situés à St-Joseph de Lévis...

V. DESPLATS

BARBIER - COIFFEUR et Marchand de Cheveux. Désire informer ses amis et ses nombreux pratiques, qu'il a transporté son établissement (boutique et magasin) au numéro 254, rue et faubourg St-Jean...

Jos. Donati

HORLOGER ET BIJOUTIER. Autre l'attention de ses nombreuses pratiques sur les grandes nouveautés qu'il vient de recevoir. Une quantité considérable d'Horloges Montres d'Or et d'Argent, Epingettes, Pendants d'Orilles, Anneaux, Bagues, Boutons, Loquets, chaînes, etc.



CHEMIN DE FER Quebec Central

Service régulier entre Sherbrooke et Québec et St-Joseph, l'endroit le plus rapproché des mines d'or de la Chaudière, par le chemin de fer.

A PARTIR DE LUNDI, le 8 aout 1881

Les convois partiront comme suit: Train de passagers, Laissez Sherbrooke, Arrivée à Lévis, Laissez Lévis, Arrivée à la Jonction de Beauce, Laissez Beauce, Arrivée à St-Joseph, Laissez St-Joseph, Arrivée à Québec, Laissez Québec, Arrivée à Sherbrooke, Laissez Sherbrooke.

Le convoi No. 3 commencera, vendredi, le 23 de septembre, à faire le trajet suivant: Tous les vendredis, il quittera la station St-Joseph, jusqu'à avis du contraire, à 7 h. et 30 m. du matin, et arrivera à Lévis à 6 h. a. m., comme convoi spécial du marché et à prix inférieurs à ceux des voyageurs.

Le chemin de fer Quebec Central est la seule voie ferrée qui offre des communications avec les célèbres mines d'or de la Chaudière: c'est aussi la route la plus directe entre Québec et Newport, les Montagnes Blanches, Boston et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre.

Les voyageurs quittant Lévis, sur l'Express, à une heure après-midi, arriveront, via le chemin de fer du Passumpsic, à NEWPORT, à 9 h 40 P. M. BOSTON, à 8 h 30 le matin suivant.

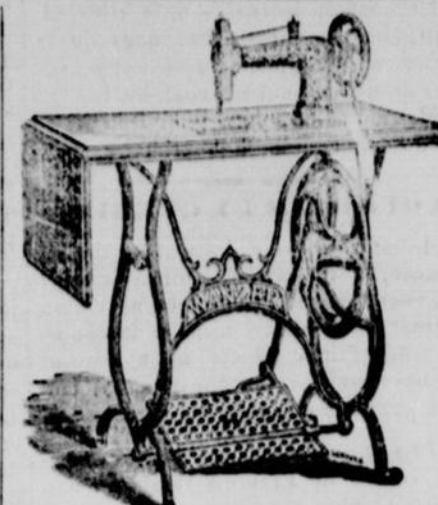


JOS DONATI WATCH-MAKER & JEWELLER

Quick sales and small profits. Jos. Donati HORLOGER ET BIJOUTIER. Autre l'attention de ses nombreuses pratiques sur les grandes nouveautés qu'il vient de recevoir.

Jos. Donati

158, Rue et Faubourg St-Jean et 241, rue St-Paul.



LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE MOULINS A COUDRE DU CANADA.

Les soussignés ont décidé de vendre à réduction pour le temps des fêtes seulement une partie de leur énorme quantité de moulin qu'ils viennent de recevoir. Notre genre de commerce est de vendre en gros ce qui fait que nous vendons en détail beaucoup meilleur marché qu'ailleurs, mais pour la satisfaction du public nous en vendrons un lot en détail pour le même prix du gros.

WANZER A. WANZER C. WANZER D. WANZER E. WANZER F. ROYAL. WHEELER & WILSON, (à gauche). HOWE. SINGER de Famille. SINGER No. 2 (en fer).

Gervais & Turner 339, RUE ST JOSEPH. Vis-à-vis la Congrégation, St. Roch, QUEBEC. 7 déc. 1880

Citizens Insurance Co. OF CANADA

CAPITAL \$1,188,000.00. En caisse au 1er janvier 1881, tel que constaté aux livres de la compagnie, 352,101.20. Dépôt au gouvern. fédéral, 142,000.00. Retenues payées au 1er jan. 1880, 1,648,176.00.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN 18 octobre 1881.

Haine et Vengeance.

PROLOGUE L'ESCLAVAGE

Le marquis de Kermor, en effet, avait survécu à la Révolution. L'extrémité occidentale de la Bretagne fut, durant toute cette période, moins agitée et moins ensanglantée que la Vendée ou les rives de la Loire, Brest et Quimper ne tombèrent point, comme Nantes, sous la coupe de quelque Carrier, et l'oppression, moins violente, fit que la révolte y fut moins active.

découvrir, dans quelques correspondances privées, la preuve que le marquis de Kermor avait eu un rôle dans l'entreprise, où d'ailleurs, figurait effectivement l'un de ses gendres, le comte d'Héroual. Le marquis, à cette occasion, fut obligé d'émigrer. Il se retira en Angleterre et y vécut jusqu'en 1802, époque où l'acte d'amnistie, édicté par le premier consul, lui permit, comme à tant d'autres, de rentrer en France et lui rendit ses biens, qui avaient été confisqués. Ce fut alors qu'il rappela ses fils. Depuis plusieurs mois déjà, Roland avait formé le projet d'aller rejoindre son père, laissant à son frère Gaston le soin de suivre leurs intérêts de la Louisiane. Mais, à plusieurs reprises, il s'était donné quelque prétexte pour ne pas partir. Roland, pour dire toute la vérité, était retenu en Amérique par une affection, ou plutôt par une passion qu'il n'avait pas le courage de rompre, ni même d'interrompre pour un temps, et l'objet de cette passion était un esclave.

Il est vrai que Juana n'était pas une esclave ordinaire. Et il est vrai aussi que Roland s'était lié à elle dans des circonstances particulières. Il y avait un an environ, lorsque lui était incombé—principalement à lui, l'ainé—la charge de liquider la succession du marquis de Kerestat, Roland avait commencé par vendre plusieurs terres acquises ou créées sur divers points, fort éloignés les uns des autres. Ce fut ainsi que Roland eut occasion de faire un voyage dans la Floride. Après y avoir réalisé le prix de diverses exploitations, il ramena avec lui à la Basse-Loire cinq ou six esclaves, que le marquis avait spécialement signalés et recommandés dans son testament. Au nombre de ces esclaves était Juana ou plutôt la mère de Juana; mais, la mère de Juana étant venue à mourir des fièvres, peu de temps après le marquis, Juana se trouva hériter de la protection posthume dont sa mère était l'objet. Elle partit donc à la suite de Roland, avec quelques autres

parmi lesquelles se trouvait un mulâtre, conducteur de troupeaux, nommé Vargas. Juana, elle, n'était pas mulâtresse; elle était Indienne, ou du moins fille d'une Indienne et d'un blanc, qui s'était attaché au service du marquis. De l'origide maternelle, Juana n'avait rien qu'une légère teinte dorée de la peau, de longs yeux dans lesquels se baignait un regard étrange, tantôt endormi, tantôt resplendissant, et une taille dont la souplesse élégante et musculature l'avait fait appeler Juana la Tigresse. Bref, Juana, était admirablement belle. Elle avait dix-huit ans, et, bien qu'elle eût reçu une éducation exceptionnelle par une fille de sa race, elle était sauvage comme si elle n'eût jamais vécu qu'au désert. La mort de sa mère l'avait faite plus solitaire et plus sombre, et quand il lui fallut quitter, pour suivre un nouveau maître, l'habitation où elle avait passé les premières années de sa jeunesse, elle montra la plus vive répugnance pour ce départ. Cependant, il lui fallut obéir; mais, en route, se vengea singu-

lièrement de cette contrainte. D'abord, on ne put obtenir d'elle un seul mot pendant plusieurs journées. Puis, un matin, pendant que la caravane faisait halte sur les bords de la rivière Argenteé, qui est un des affluents de la mobile, Juana s'éloigna sous prétexte d'aller puiser de l'eau, et, du haut d'un rocher, croyant n'être point aperçue, elle s'élança dans la rivière. Mais Vargas, le mulâtre, l'avait suivie des yeux, sans paraître y prendre garde. Depuis le début du voyage, il la soupçonnait de vouloir se donner la mort. Il courut droit à la rivière et se jeta à la nage. Il avait beaucoup plu la veille; le courant était rapide, l'eau était troublée et agitée. Vargas, quoique excellent nageur, mesura mal sa distance, et, quand il croyait joindre, dans la rivière, le point précis où passerait Juana, emportée par le courant, il se trouva à plusieurs mètres au-dessus et la perdit un moment de vue.

(A suivre)